



# Stratégie nationale de santé 2023 -2033

Contribution  
du Haut Conseil  
de la santé publique

## Synthèse

Collection

*Avis et Rapports*

Mars 2023

# Rapport relatif à la contribution du Haut Conseil de la santé publique pour la future Stratégie nationale de santé 2023 -2033

28 mars 2023

## Synthèse – Stratégie Nationale de Santé 2023 – 2033

### Contribution du Haut Conseil de la santé publique

**Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP)** a été saisi le 18 octobre 2022 par le Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMAS) et la Direction générale de la santé (DGS) en amont de la préparation de la future Stratégie nationale de santé (SNS) afin qu'il réalise, d'ici à la fin mars 2023, l'analyse de l'état de santé de la population, de ses déterminants et des stratégies d'action envisageables (Annexe 1).

Cette réflexion a été menée dans le cadre des travaux du groupe de travail permanent (GTP) Stratégie nationale de santé/indicateurs (SNSI) du HCSP (voir annexe 2). Ce rapport du HCSP (version longue) a été complété par la publication d'un avis (version courte).

Pour proposer une contribution à la planification d'une politique de santé, le GTP du HCSP a utilisé une méthodologie inspirée du modèle de Green et Kreuter appelé *Precede-Proceed*. Ce modèle permet une analyse stratégique systémique des problèmes de santé (Figure 1). Les missions confiées au HCSP dans le cadre de cette saisine constituent le premier temps de ce modèle (*Precede*), avec la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action. Le modèle comprend un deuxième temps (*Proceed*), permettant la mise en œuvre des mesures, leur monitoring et l'évaluation de leurs impacts, qui devrait dans l'idéal être réalisé lors de la mise en œuvre de la SNS et coordonné par un comité de suivi spécifique de la SNS.

Aujourd'hui, la stratégie européenne en matière de santé se développe au sortir de la crise Covid-19 : *EU Global Health Strategy, Health Emergency Preparedness and Response Authority (HERA), Comité de sécurité sanitaire, Cross Border, etc.* Bien en amont de l'émergence de ces actions européennes, de nombreux pays se sont engagés dans des stratégies nationales pour définir leurs objectifs en matière de santé avec des stratégies de santé s'inscrivant dans des temps souvent longs sur des périodes comprises entre 5 ans et 20 ans.

#### **Le HCSP pointe des constats qui se sont aggravés depuis 2017 notamment depuis la crise Covid-19**

- Des indicateurs généraux qui sont toujours favorables.
- Une exposition aux facteurs de risque en diminution mais une grande disparité.
- Des indicateurs spécifiques plus contrastés : espérance de vie sans incapacité, mort prématurée, mortalité évitable ....
- Une augmentation des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS).
- De très fortes tensions observées dans le système de soins : une augmentation du poids des maladies chroniques, un système de santé publique ne répondant plus aux attentes, une réponse sous-optimale à une crise infectieuse prévue et prévisible, des tensions éthiques et le désarroi des professionnels et structures de santé et un système hospitalier amené à faire des soins de premier recours.

#### **Le HCSP identifie de nouveaux éléments qui ont émergé depuis 2017**

- La santé mentale a émergé comme un problème majeur depuis la crise du Covid-19.
- La santé de l'enfant s'est fragilisée et constitue le berceau des ISTS : périnatalité, adolescence, exposition aux écrans, expertise professionnelle en difficulté (PMI, santé scolaire, universitaire...).
- L'environnement constitue aujourd'hui une menace pour la santé à court terme du fait des expositions multiples de la population et du fait du changement climatique qui va modifier de façon importante les modes de vie dans les années qui viennent.
- Les questions éthiques que posent le système de santé sont aujourd'hui remises en cause avec une dégradation des conditions de travail qui est à l'origine d'une souffrance éthique chez les professionnels pouvant évoluer en souffrance psychique et physique.
- La situation sanitaire en Outre-mer est alarmante et laisse présager, en l'absence d'initiatives fortes, de véritables catastrophes sanitaires.

## Le HCSP fait le diagnostic d'une crise majeure et d'un risque systémique de l'ensemble du système de santé et du système de soins

Parce que le système de santé et le système de soins sont inadaptés à l'état de santé de la France et aux menaces

- Leur organisation et le financement sont plutôt ciblés sur l'aigu et les actes techniques.
- La prévention et les soins primaires sont encore trop peu organisés avec de faibles capacités du système de santé français à développer la prévention et la prise en charge des maladies chroniques. Le constat porte sur l'organisation des soins primaires et une médecine de ville sollicitée sur les symptômes cliniques et trop centrée sur les soins curatifs dans une situation non favorable au développement de la prévention.
- Il existe une faible articulation prévention / soins primaires / soins de recours secondaires / soins de suite.

## Le HCSP définit quatre grands objectifs à moyen et long termes (Figure 2)

### 1. Reconstruire le système de santé pour répondre aux enjeux

#### 1.1 Refonder le système de santé publique (objectif à 5 ans)

- L'attractivité des métiers de la santé doit être améliorée.
- La place de la spécialisation et de l'expertise doit être précisée.
- La territorialisation constitue un élément central à prendre en compte.

#### 1.2 Adapter le système de soins (objectif à 10 ans)

- Les soins primaires doivent être réorganisés et renforcés.
- Les métiers du soin doivent évoluer, avec une redéfinition des rôles de chacun.

#### 1.3 Mieux articuler le système de santé publique et le système de soins (objectif à 10 ans).

- Les offreurs de soins doivent s'impliquer dans l'effort de promotion de la santé et de prévention.

### 2. Diminuer l'impact des maladies chroniques

#### 2.1 Diminuer les séquences de soins en relation avec les maladies chroniques (objectif à 5 ans).

#### 2.2 Ralentir l'augmentation de la prévalence et du poids des maladies chroniques, notamment en améliorant la détection précoce et la prévention primaire, secondaire, tertiaire (objectif à 10 ans).

#### 2.3 Augmenter l'espérance de vie en bonne santé (objectif à 15 ans).

### 3. Renforcer les actions envers les plus fragiles

#### 3.1 Réduire les inégalités en lien avec les maladies chroniques (objectif à 5 ans).

#### 3.2 Réduire les inégalités de mortalité prématurée (objectif à 10 ans).

#### 3.3 Réduire les inégalités de mortalité (objectif à 15 ans).

Notamment en :

- Mettant en place une véritable politique du « dernier kilomètre reposant sur l'universalisme proportionné et de véritables dispositifs d'« aller-vers ».
- Prévoyant un volet « réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) » dans chaque plan de santé.

### 4. Mettre en œuvre une politique systémique de prévention agissant sur les principaux déterminants de la santé selon une approche populationnelle

La prévention doit être mise en œuvre en respectant les principes suivants :

#### 4.1 Une prévention tout au long de la vie. La prévention doit donc concerner à la fois les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors. La prévention est à réaliser dès le milieu scolaire (crèches/école /collège /lycée /université), et au niveau des collectivités territoriales, entreprises et autres : lieux de travail, lieux publics, établissements de soins, de santé.

#### 4.2 Nécessité de mobiliser tous les secteurs (*Health in all policies*, évaluation des impacts en santé). Le tout, en créant des environnements favorables à la santé.

## Le HCSP préconise 12 actions stratégiques (Figure 2)

1. Établir une SNS sur une période de 10 ans, proposant des recommandations stratégiques.
2. Engager l'évolution du système de santé à court, moyen et long termes : un impératif.
3. Opérationnaliser le concept de « Santé dans toutes les politiques » (*Health in all policies*).
4. Développer les conditions effectives de la participation des citoyens aux évolutions du système de santé (objectif opérationnel à 2 ans).
5. Mettre en œuvre une politique de prévention intégrant les différentes approches préventives.
6. Anticiper les impacts sur la santé des modifications des environnements, dont le changement climatique.
7. Favoriser l'agilité et l'approche territoriale.
8. Mettre en œuvre un plan outre-mer.
9. Repenser la gouvernance et le financement du système de santé.
10. Adapter le système d'information en santé.
11. Développer et soutenir sur 10 ans une recherche en santé publique et sur les systèmes de santé.
12. Se doter de compétences en prospective dans le champ de la santé.

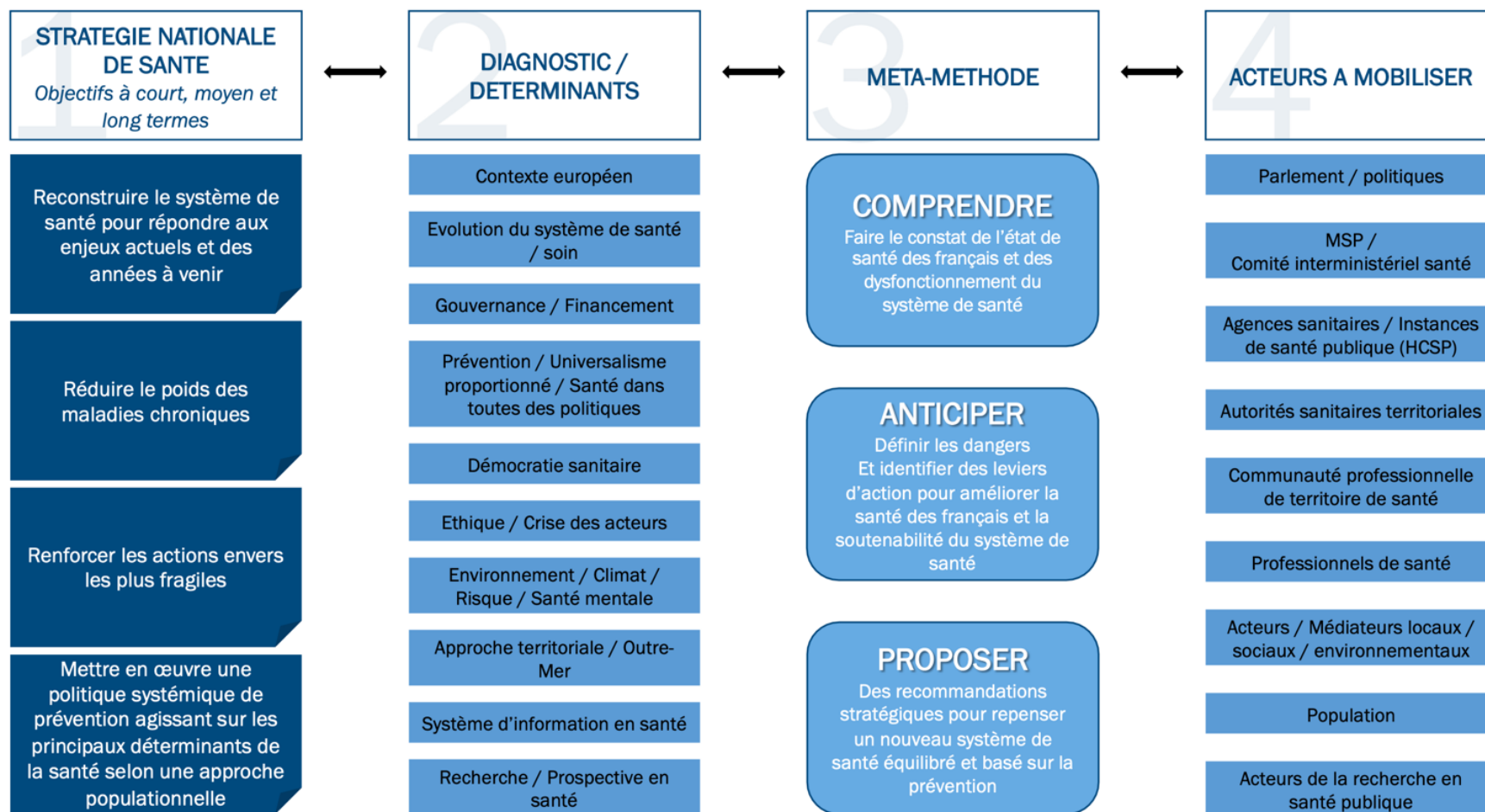
## Perspectives du HCSP

Le système de santé doit évoluer vers un nouveau modèle à 10 ans. Cette évolution doit être portée par une SNS :

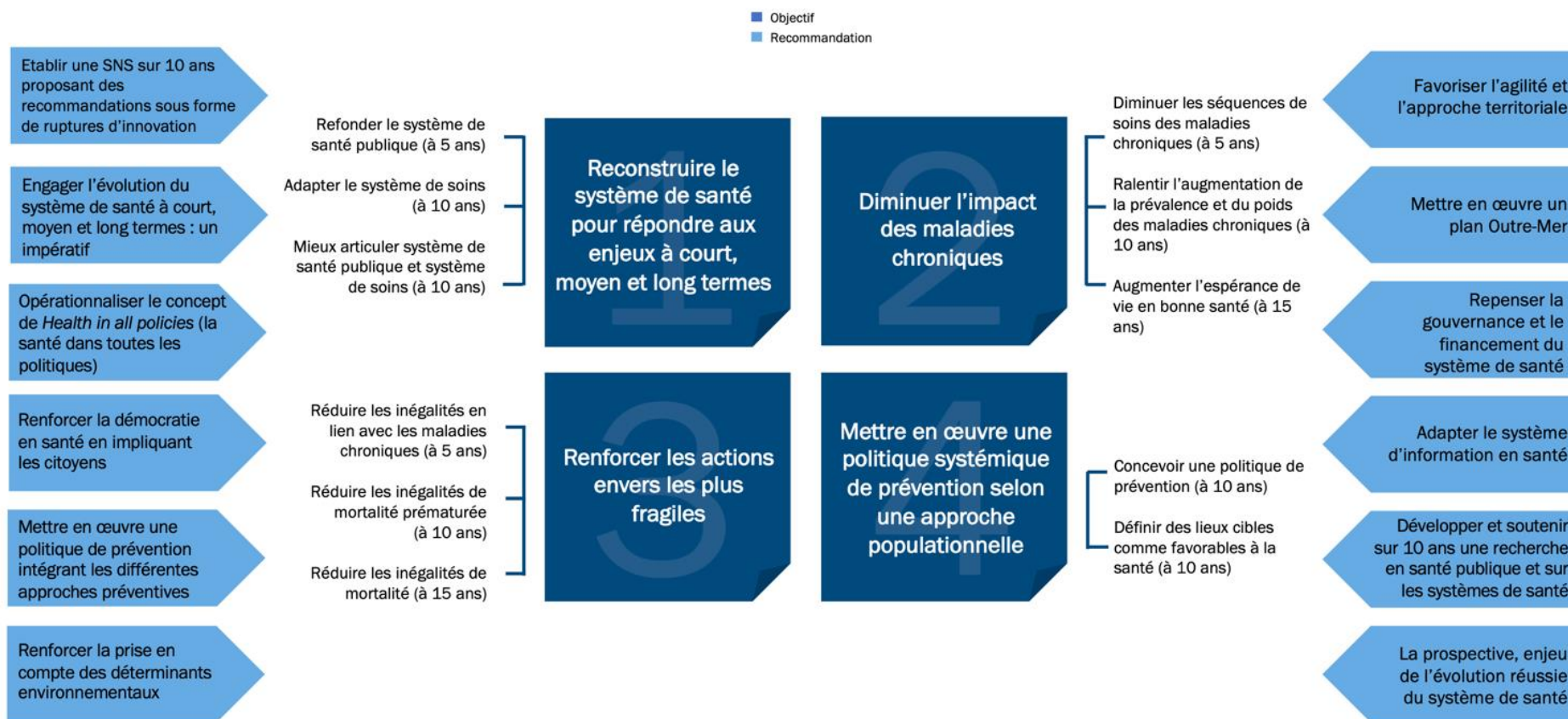
- Intégrant le temps long : 10 ans.
- Constituant le cadre des différentes stratégies ou plan sectoriels.
- Ayant une gouvernance propre.
- Fixant des objectifs à court, moyen et long termes.
- Permettant une rénovation profonde du système de santé publique et du système de soins.
- Reposant sur des principes d'action explicites permettant d'agir sur les inégalités sociales et territoriales de santé :
  - « Universalisme proportionné », « aller-vers » et « dernier kilomètre ».
  - Territorialisation.
  - « *Health in all policies* », santé dans toutes les politiques.
- Modernisant le rôle et la place des acteurs/professionnels de santé.

## Synthèse : Modèle conceptuel et représentation graphique

Figure 1. Modèle conceptuel de santé publique pour la stratégie nationale de santé 2023-2033, adapté de Green and Kreuter.



**Figure 2.** Infographie relative aux objectifs et recommandations établis par le HCSP pour la stratégie nationale de santé 2023-2033.



© HCSP, mars 2023